

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE DE RESULTAT

DAME PEP Baule

2025

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

DAME PEP Baule
94 rue Abbé Pasty
45130 BAULE

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficience, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle dirigeance associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
 - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
 - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;°
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP.

I. Présentation du pôle

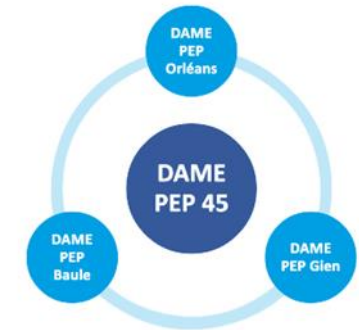
Le pôle Accompagnement Médico-Socio-Educatif et Apprentissage a poursuivi sur l'année 2025, son fonctionnement en pôle dans une véritable stratégie de transversalité. Cette dernière se construit autour d'échanges de pratiques portant sur l'organisation et le fonctionnement des établissements pour favoriser l'harmonisation d'outils et la mise en place de projets transversaux.

Les principaux axes de travail au niveau du pôle ont été les suivants :

• Poursuite de la structuration des trois IME vers le DAME

Au 1/01/2025, les IME sont désormais appelés DAME.

L'arrêté n°2025 – DOMS – PH45 – 082 porte l'autorisation de regroupement des DAME sur 3 sites, avec une capacité totale de 303 places, réparti comme suit : 82 places au DAME Pep Gien, 80 places au DAME PEP Baule et 141 au DAME PEP Orléans.

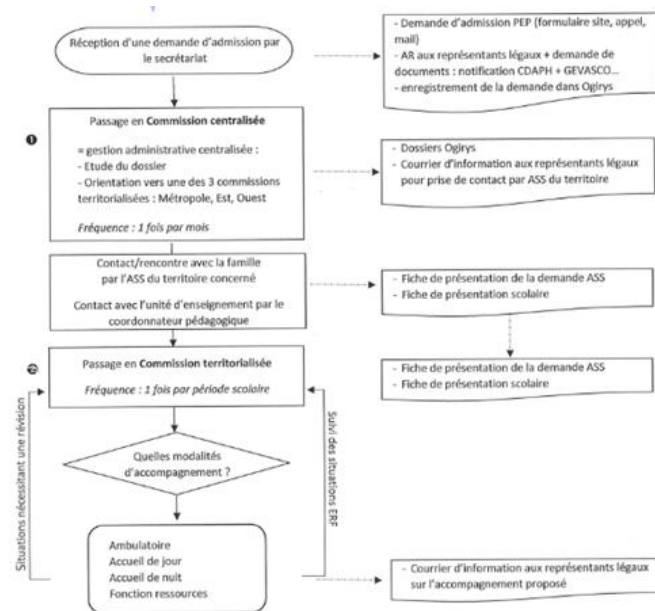


Les DAME ont réalisé un état des lieux de leurs pratiques selon les différentes modalités d'accompagnement (accueil de jour, accueil de nuit, fonction ressource et accompagnement ambulatoire). Cet état des lieux a été conduit au regard de plusieurs domaines d'intervention :

- soins et suivi thérapeutique ;
- inclusion scolaire et apprentissages ;
- insertion professionnelle, formation et emploi ;
- inclusion et autonomie (vie sociale, culturelle, sportive, loisirs et hébergement).

Dans un second temps, les directions des DAME ont identifié les perspectives d'évolution à développer au sein de chaque modalité d'accompagnement, qui permettront à terme de finaliser la transformation en DAME.

• Mise en place de la Porte d'Entrée Commune (PEC) et installation de l'Espace Ressource Famille (ERF)



A compter du début de l'année 2025, le processus d'admission, auparavant distinct entre les DAME et les SESSAD, a été entièrement repensé afin de simplifier les démarches pour les familles. **Un numéro de téléphone unique et une adresse mail dédiée** ont ainsi été créés pour contacter la Porte d'Entrée Commune du secteur enfant. L'accueil téléphonique est géré en alternance par les secrétaires des DAME et du SESSAD.

Une fois le dossier de l'enfant complet, celui-ci est transmis à la **Commission Centralisée**, où il est analysé par les **Assistants de Service Social (ASS) du secteur enfant**. Les familles sont ensuite contactées par téléphone pour préciser leur demande et affiner les besoins d'accompagnement.

Trois **Commissions Territorialisées** se réunissent ensuite, selon les trois territoires : Métropole, Ouest et Est. Chaque commission est composée : des ASS; d'un Chef de Service du DAME et du SESSAD concernés ; de la coordinatrice pédagogique du DAME; des directeurs des DAME et du SESSAD et des éducatrices de l'ERF. À l'issue de l'étude, une **modalité d'accompagnement parmi les quatre existantes** est proposée à la famille par courrier. Les professionnels concernés (éducateurs ERF, Chef De Service du DAME ou ASS du SESSAD) prennent ensuite contact avec les familles afin d'organiser **l'accueil de l'enfant ou du jeune**

- **Installation de l'Espace Ressource Famille (ERF)**

L'équipe de l'ERF est composée de 3 Educatrices Spécialisées (ES), dont 1 Educatrice qui étaient déjà en poste au DAME de Gien, et une psychologue (0,40ETP). Les recrutements ont eu lieu en octobre 2025 et leur activité a débuté au retour des vacances de la Toussaint. Les professionnels sont installés dans des bureaux au 1^{er} étage du siège de l'association.

Ressources Humaines

L'année 2025 a été marquée par l'arrêt de travail d'un directeur de DAME en fin d'année et le départ de la directrice de pôle fin Aout 2025. Les directeurs des DAME, ont donc pris le relais sur le pilotage (présidence) des CSEE, tel que le prévoit l'accord pré-électoral et ont poursuivi le travail engagé au niveau du pôle.

Le pôle s'organise autour de deux types de réunions :

- Réunions de Directeurs et Directeurs Adjoint : permettant de travailler sur les axes prioritaires et les stratégies à développer
- Réunions regroupant l'ensemble des responsables d'encadrement permettant de travailler sur le partage et ou l'harmonisation d'outils ou des pratiques.

L'alternance entre les réunions Visio et présentiel permet de se réunir plus souvent et de limiter les déplacements.

Plan de Développement des Compétences (PDC 2025)

L'année 2025 est marquée par la mise en place d'un PDC 2025 commun au DAME. Celui-ci est déployé sous deux formats :

- Les formations mutualisées qui permettent de développer l'harmonisation des outils, des pratiques et l'interconnaissance.
- Les formations individuelles.

II. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

- Identité de l'établissement (nom, adresse, type d'ESMS) => DAME PEP Baule - 94 rue Abbé Pasty 45130 BAULE
- Autorisations et capacité d'accueil => 80 places autorisées
- Public accueilli => Etablissement médico socio-éducatif qui accueille des enfants et adolescents présentant une perturbation de l'efficience intellectuelle avec ou sans trouble associé.
- Missions et objectifs => Les objectifs et missions de l'établissement sont d'accueillir et d'accompagner, des enfants de 3 à 20 ans à travers différents axes (pédagogiques, éducatifs, thérapeutiques...) et modalités (accueil de jour, ambulatoire, accueil de nuit) pour lui permettre de développer une certaine autonomie et faciliter son inclusion.

III. Ressources humaines

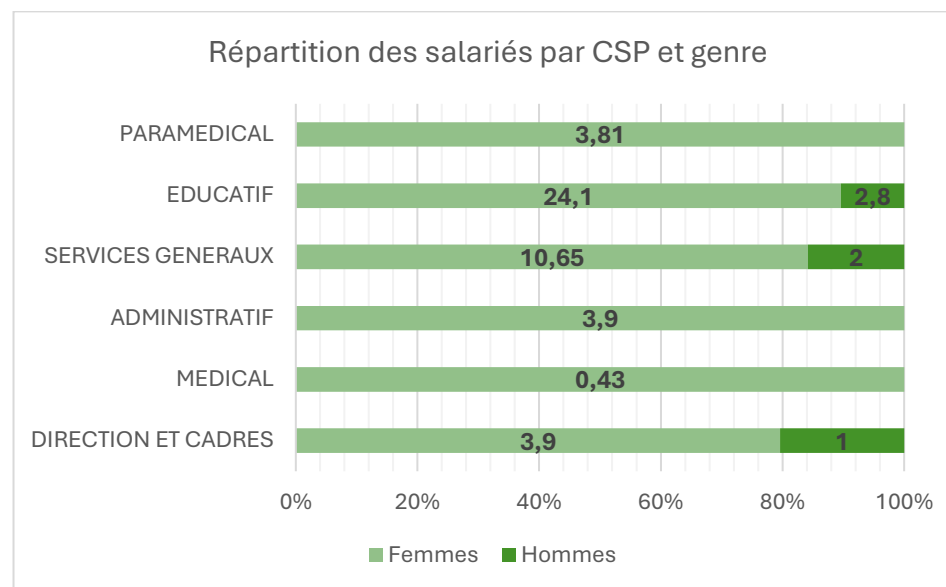
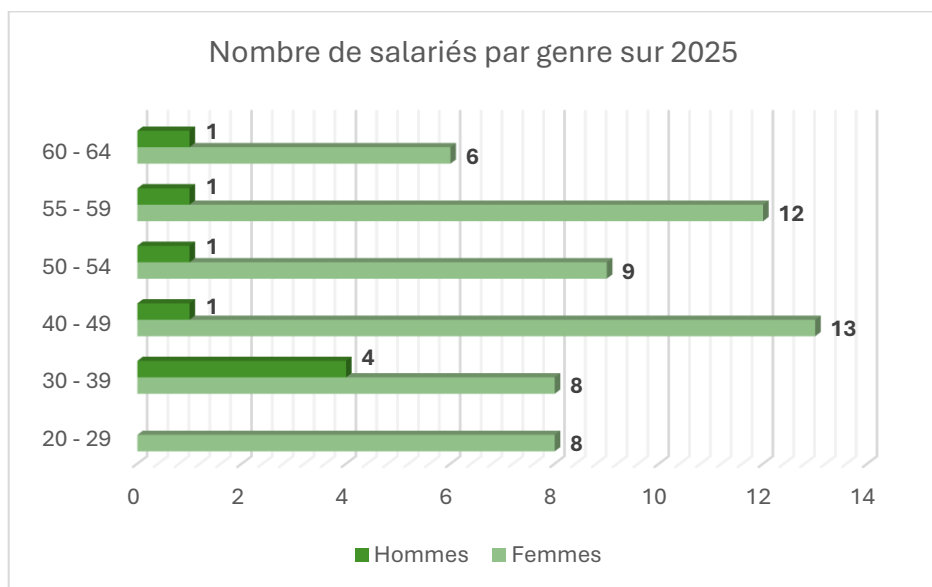
- Évolution des effectifs

Le DAME PEP Baule présente un effectif global 2025 de **54.14 ETP** (CDI et CDD confondus hors professionnels de l'éducation nationale).

L'année 2025 a été marquée par 9 départs (5 démissions, 2 départs en retraite, 1 licenciement, 1 fin de CDD long). Ces 9 départs ont tous été remplacés, sauf pour le poste de médecin qui reste non pourvu au 31/12/2025.

Prenant en compte la courbe des âges des salariés, les prochaines années prochaines seront marquées par de plus en plus de départs en retraite. Comme le montre les graphiques ci-dessous,

- plus de 31,25% des salariés ont plus de 55 ans, dont 10,94% ont plus de 60 ans,
- 88,97% des salariés sont des femmes

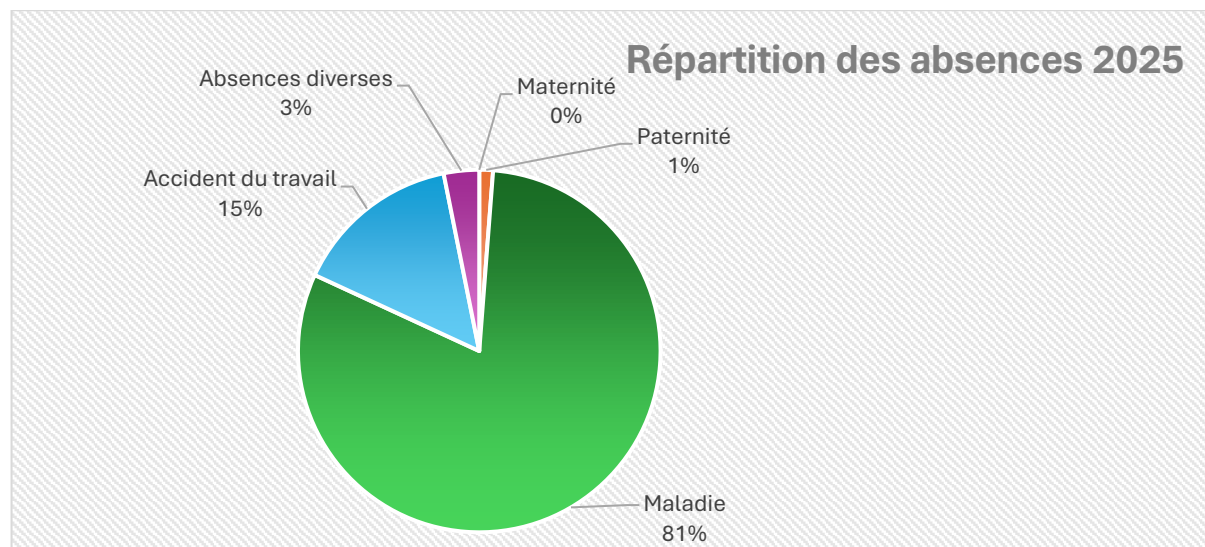


- Absentéisme

Sur l'année 2025, les absences représentent un total de **2 293,36 jours** dont 1 850 jours pour maladie et 343 jours pour accident du travail.

3 salariés ont été absents pour motif Maladie la totalité de l'année et représentent à eux seuls 1095 jours d'absences maladie, et 1 salarié a été absent 315 jours pour accident du travail. Ce qui impacte le taux d'absentéisme calculé à hauteur de 20,57%.

Le graphique ci-dessous montre la répartition globale des absences.



- **Formations réalisées** (en complément de la partie pôle) :

Les salariés du DAME de Baule ont participé à différentes formations à hauteur de **2 144h** sur l'année 2025.

FORMATIONS INDIVIDUELLES	FORMATIONS COLLECTIVES
Référent Sport VAE ETS HACCP Premiers secours en santé mentale (PSSM)	FALC Autisme, TSA : comprendre, prévenir et gérer les comportements problématiques Guidance parentale Auto-détermination Entre enjeux et fonctions : les écrits professionnels Recyclage SST Formation Incendie Microsoft 365 Nouvelle évaluation HAS (encadrement) DUERP (encadrement et référent)

- Implication des équipes :

Les différents professionnels et corps de métiers sont actifs dans le fonctionnement de l'établissement et la transformation de l'offre. A ce titre, il participe à différents temps de réunions et d'instances suivant leurs missions et leurs références :

- Réunion d'équipe pluridisciplinaire : hebdomadaire (2h)
- Réunion dit « Qualité » : hebdomadaire (1h)
- COPIL : 1 réunion 1h30 toutes les 6 semaines en moyenne
- Groupe d'analyse des pratiques : 1 fois par mois (1h30) – mis en place courant de l'année 2024
- Réunion générale : 1 fois par trimestre (1h30 à 2h)
- Conseil à la vie sociale : 1 fois par trimestre
- Droit d'expression des salariés : 2 fois par an (1 par métier et 1 en collective)

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Nombre de postes vacants</i>	2,13	0,78
<i>Taux d'absentéisme</i>	-	20,57%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	-	11,20%
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	0	0
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	91%	12%

Commentaires :

- ⇒ Cette année 2025 a été marquée par
- le recrutement d'une directrice d'établissement en mai 2025, qui a pris la suite de la directrice de transition présente depuis septembre 2024,
 - l'absence d'un chef de service sur une période de 2 mois après un licenciement et le recrutement d'un nouveau chef de service,
 - des mouvements de personnels éducatifs pour la rentrée de septembre 2025 (éducateurs et ETS),
 - la fonction de comptable a pu être stabilisée par le recrutement d'un agent comptable en mars 2025.
- Ces différents mouvements expliquent notamment le taux de rotation à 11,20%.

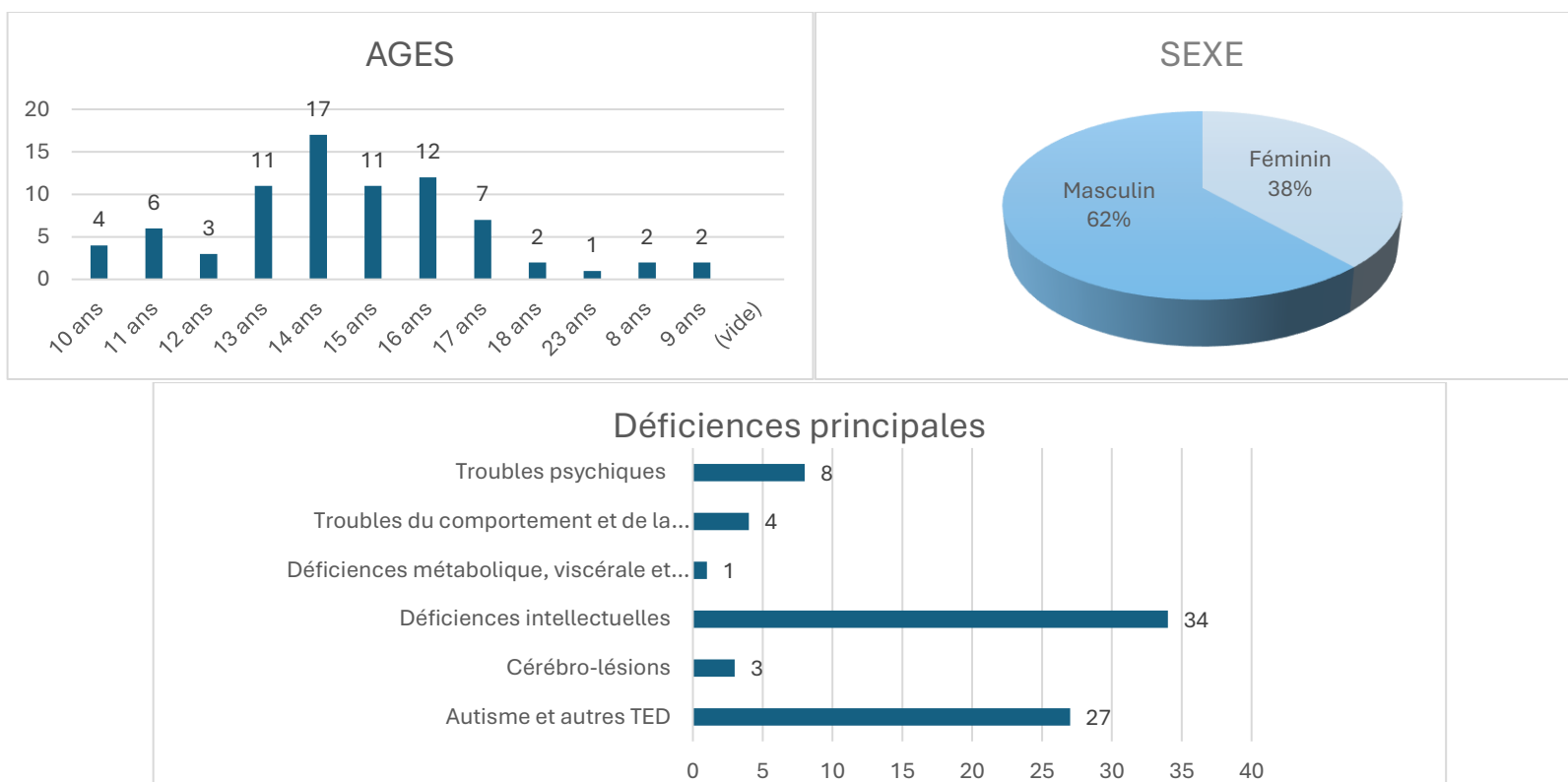
⇒ Les actions de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques a essentiellement été centrés sur les nouveaux professionnels afin qu'il s'approprié le DUI et le fonctionnement de la GED. Concernant les autres professionnels déjà présents, des actions courtes de sensibilisations et/ou de ré-explications a plutôt été mis en place.

IV. Activité et accompagnement des personnes

- Nombre de personnes accompagnées :

- ⇒ Sur l'année 2025, le DAME a accompagné 78 usagers en file active.
- ⇒ 2 usagers sont sortis en cours d'année (déménagement).
- ⇒ 5 usagers sont entrés de septembre à décembre 2025.

- **Profil des usagers** (âge, sexe, pathologies, signalements, IP, etc.) :



- Modalités et types d'accompagnement proposés

- ⇒ Accueil de jour avec des temps partagés (SESSAD, ULIS, école de secteur, établissement de soin...)
- ⇒ Nuitée séquentielle ou réalisation de transfert

- Diversification de l'offre d'accompagnement.

- ⇒ En lien avec les travaux engagés en 2024 et la transformation de l'offre, l'année 2025 a été marquée par la réorganisation des 6 groupes en 4 sections à la rentrée 2025.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i>	5%	
<i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i>	0	0
<i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i>	-	100%

Commentaires :

Chaque projet individualisé comporte une évaluation ou une réévaluation éducative de la situation du jeune et de ses besoins avec un questionnement sur les autres besoins thérapeutique et pré-professionnel suivant le jeune.

Sur 2024/2025, les professionnels ont éprouvés les nouvelles modalités de fonctionnement et préparation d'un PPA avec le changement de nombreuses références éducatives et/ou thérapeutiques.

Indicateurs spécifiques	2024	2025
<i>Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton</i>	1	1
<i>Part de PAP unique</i>	3	2
<i>Taux des personnes accompagnées travaillant ou ayant intégré le milieu ordinaire</i>	0	0

Commentaires :

Le nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton est un enjeu sur les années à venir. En effet, du fait de l'évolution du fonctionnement de la structure en DAME et du maintien des jeunes de plus de 14 ans dans l'établissement (au lieu de les orienter systématiquement vers des structures pré-professionnel comme auparavant) va faire augmenter mécaniquement la moyenne d'âge des jeunes accueillis. Il sera nécessaire d'être vigilant et renforcer la dynamique des orientations vers le secteur adulte pour limiter cet impact du maintien des jeunes de plus de 20 ans dans notre établissement.

V. Participation et consultation de la personne accompagnée

- CVS et autres formes de participation

Date de la dernière élection	09/11/2025 Election des membres 10/11/2025 Election d'un nouveau président
Nombre de réunions	3
Dates des réunions	05/03/2025 – 18/06/2025 – 10/11/2025

- Enquêtes de satisfaction et/ou autres modalités de consultation (nombre, dates)

⇒ Un questionnaire a été transmis aux familles dans le cadre de l'évolution de la transformation de l'offre.

- Autres actions (autodétermination, rencontres familles) :

⇒ les modalités de réalisation de la Réunion de rentrée ont été revues avec la répartition des familles en 2 groupes suivant la répartition des enfants par section. Cette réunion de rentrée se découpe en 3 temps : information générale de fonctionnement, vérification du dossier administratif et visite des locaux.

⇒ Mise en place à la rentrée 2025 d'un cahier de liaison facilitant le regroupement des information institutionnelles et le cahier d'échange.

⇒ Invitation des parents pour participer à des informations générales (Foyer de vie, MDPH...) en lien avec le travail à réaliser sur l'orientation de leur enfant

- ⇒ Invitation des parents lors d'évènements annuels : représentation d'un spectacle, d'une journée extérieure particulière tel que les olym'pep, journée institutionnelle « fête de l'été », ...
- ⇒ Démarrage des travaux en septembre 2025 avec la nouvelle procédure des PPA et des temps de rencontres plus fréquents de ceux-ci.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	0	4
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0	0
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0	0

Commentaires :

En lien avec l'évolution de l'établissement et la transformation de l'offre, l'auto-détermination est un sujet prépondérant sur lequel il sera essentiel de continuer à avancer, notamment par l'accentuation des formations des professionnels.

VI. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Le tableau de suivi du PACQ sera mis en place dans le cadre d'une reprise du copil Qualité au sein du DAME de Baule (effectué sur le 1^{er} semestre 2026). Il sera régulièrement alimenté pour mettre en avant toutes les actions déployées pour évaluer et favoriser l'accueil des usagers en lien avec ses 9 grands domaines :

- ✓ Bienveillance
- ✓ et éthique
- ✓ Droits de la personne accompagnée
- ✓ Expression et participation de la personne accompagnée
- ✓ Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- ✓ Accompagnement à l'autonomie
- ✓ Accompagnement à la santé
- ✓ Continuité et fluidité des parcours
- ✓ Politique des ressources humaines
- ✓ Démarche qualité et gestion des risques

En effet, l'année 2024-2025 a été marquée par une modification de ces pratiques professionnelles par les professionnels du DAME de Baule afin d'entrer dans la transformation de l'offre et d'être en adéquation avec la demande associative et l'ARS dans le cadre du CPOM. La mise en place d'un COPIL « Suivi de la transformation » a donc été mis en place sur l'année 2025/2026 pour échanger sur ces évolutions de pratiques et les éventuels ajustements. Ce COPIL sera suivi par la reprise d'un COPIL Qualité à proprement dit.

A ce jour, différentes actions ont déjà été portées sur 2025 tels que :

- ✓ Les droits des personnes accompagnées
 - Modification de l'accueil des jeunes en 4 sections au lieu de 6 groupes,
 - Informations générales des parents 2 à 3 fois par an dont le jour de la rentrée,
 - Poursuite du CVS avec des nouvelles élections sur 2025,
 - Modification du questionnaire de recueil des besoins auprès des parents,
 - Participation en présentiel des parents lors de la signature du PPA avec échange en présence du référent éducatif et du chef de service,
- ✓ Les référentiels de bonnes pratiques
 - Sensibilisation à la connaissance des RBPP lors des réunions dites « qualités »
- ✓ Le partenariat
 - Renforcement des liens avec les partenaires existants (culturels, sportifs...) mais aussi locaux (mairie, associations locales...)
 - Recherche de nouvelles alliances partenariales pour développer sur 2026 les stages accompagnés pour les jeunes de plus de 16 ans
- ✓ Le projet d'établissement
 - Mise à jour en 2025 du Projet d'établissement et mise en place d'un plan de suivi des actions à porter sur les 4 ans
- ✓ La gestion des risques
 - Sensibilisation et travail avec les professionnels sur la nouvelle procédure de déclaration et de suivi des EI,
 - Mise en place de l'adresse électronique @réclamations,
 - Mise à jour du DUERP et présentation des informations en instances.

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

Type d'instance	COPIL associatif	COPIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2025 : 1 (réunion lancement)	3	Réunion dit « Qualité » du mardi soir (1h) permettant de traiter différentes thématiques en lien avec la démarche d'auto-évaluation avant l'évaluation HAS

- Travaux relatifs aux évaluations :

⇒ Mise en place d'un calendrier prévisionnel avec une auto-évaluation de l'établissement

⇒ Mise en place au dernier trimestre 2025 de temps de travail par groupe ou en collectif avec les professionnels sur les thématiques principales de l'évaluation HAS

- Plaintes et EI reçues en 2025 :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	1	1
Nombre d'évènements indésirables	53	53
Nombre d'évènements indésirables graves	1	1
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	-	8
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	-	0
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	100 %	100 %

Commentaires :

Comme évoqué précédemment, les RBPP sont évoqués autant que possible mais une sensibilisation particulière sur ce point n'a pas été faite à ce jour.

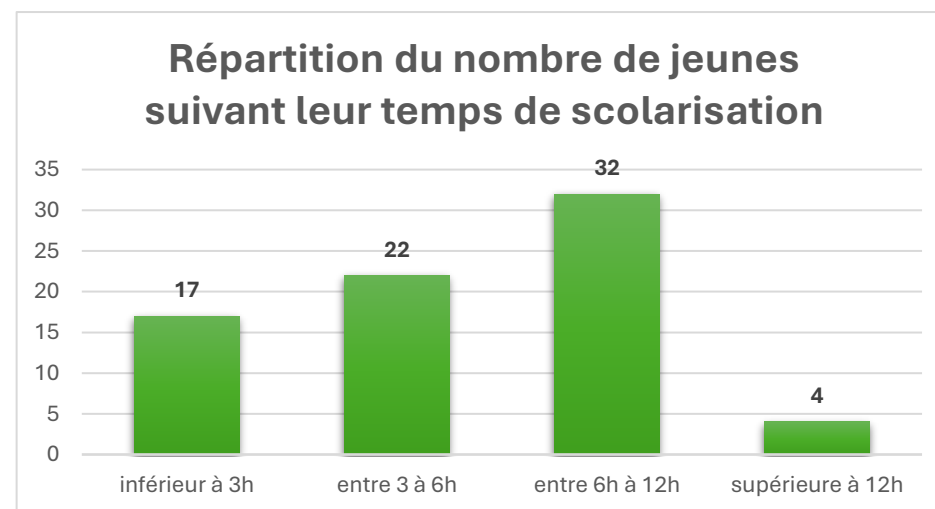
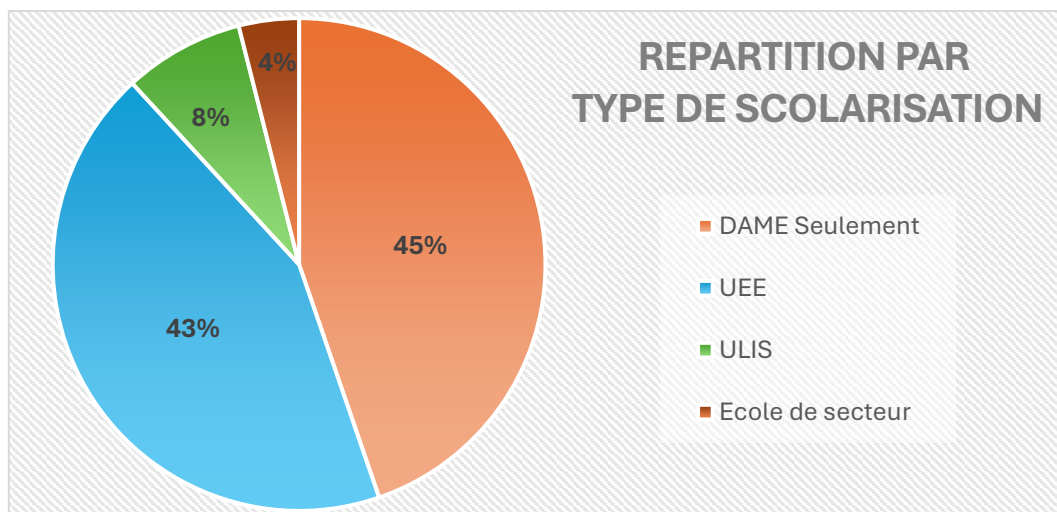
VII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

La scolarisation des jeunes accueillis

- ⇒ En 2025, l'équipe pédagogique était constituée de 5 enseignants (5 ETP) et d'une coordinatrice pédagogique (0,5 ETP).
- ⇒ 3 établissements scolaires accueillent en UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) : Collège Robert Goupil de Beaugency, Collège Nelson Mandela de Saint Ay, l'école primaire Les Plesses de Baule.
- ⇒ Le temps scolaire des jeunes est réparti entre les classes internes au DAME, les UEE et des temps scolaires partagés qui peuvent être en dispositif ULIS ou en classe ordinaire.
- ⇒ Dans la mesure du possible, l'établissement maintient des temps de scolarisation dans le milieu ordinaire des jeunes. Cependant, il semble nécessaire de mettre en avant le fait que ce maintien en milieu ordinaire doit se faire dans les meilleures conditions pour le jeune, pour l'enseignant et le reste de la classe.

Modalités de scolarisation sur l'année 2025 :

- ⇒ Nombre d'enfants qui ont bénéficié de temps en UEE en moyenne : **33** jeunes (contre 37 jeunes en 2024)
- ⇒ Nombre d'enfants qui ont bénéficié de temps en ULIS en moyenne : **6** jeunes (maintien par rapport à 2024)
- ⇒ Nombre d'enfants qui ont bénéficié d'une scolarisation en milieu ordinaire : **3** jeunes (maintien par rapport à 2024)



Dans le cadre de l'enseignement pédagogique, différentes sorties ou accompagnements sont réalisés avec les partenaires scolaires :

- + Coopération particulière avec des acteurs locaux dans le cadre de l'école :
 - Séance avec l'association Carnut (les bateaux de la Loire)
- + Evènements particuliers
 - UEE des Plesses :
 - Participation à la fête de l'école des Plesses
 - Participation à des séances jeux d'échecs
 - Intervention d'une intervenante en musique
 - Participation au spectacle de l'école
 - UEE de BEAUCENCY :
 - Journée sport partagé avec les jeunes du collège (septembre)
 - Eco run
 - Intervention de la gendarmerie sur la prévention aux dangers des réseaux sociaux
 - Intervention contre le harcèlement
 - Formation aux premiers secours (peut-être)
 - UEE de Saint Ay
 - Participation à la journée de solidarité contre le racisme et les discriminations
 - Journée sport partagé avec les jeunes du collège (septembre, juin)

En sus de ses activités, le DAME de Baule organise 2 à 3 fois une Réunion Inclusion qui permet l'échange entre les 3 écoles et collèges UEE en présence des responsables d'établissement, des enseignants et des éducateurs.

Partenaires de l'établissement DAME PEP Baule :

Soins	Association culturelles et sportives	Social	Educatif	Mairies
CMPE	Club handball de Beaugency	AED	CPEF	Baule
Professionnels libéraux	Club d'escalade de Beaugency	AEMO	AEP	Meung sur Loire
CMPP	Club de danse de Meung Sur Loire	DAPAD		
	Association l'embouchure	ASE		

	UNSS/collège de Saint Ay	MDA		
	Association Baule d'Airs	CCAS		
	UNSS/collège de Beaugency	ADS		
	Le foyer des belettes, Beaugency			
	Médiathèque de Meung sur Loire			
	Association Sak'ados			

Indicateurs spécifiques	2024	2025
<i>Diminution du nombre de jeunes accompagnés dans le cadre des amendements Creton</i>	0	0
<i>Taux de scolarisation à l'école DAME (interne et UEE)</i>	68/75 soit 90,67 %	67/75 soit 89,33 %
<i>Part des services ambulatoires/offre globale</i>	-	
<i>Jeunes au lycée</i>	0	0
<i>Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)</i>	0	0

Commentaires :

L'établissement à la chance d'être entouré d'un tissu associatif actif et nombreux et d'une mairie pro-active, ce qui permet de pouvoir construire des partenariats culturels et sportifs importants.

Le maillage territorial des autres établissements médico-sociaux reste cependant un frein parfois à l'accompagnement de nos jeunes, à également mettre en lien avec les difficultés rencontrés pour les suivis pédopsychiatrique à mettre en place avec l'HDJ et les CMPP de secteurs (carence sur le territoire en termes de nombre de professionnels médicaux).

VIII. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :

Les éléments portés dans ce rapport montrent l'ensemble des actions réalisées et/ou progressivement mis en place pour poursuivre la transformation de l'établissement et des prestations proposées. Les équipes sont parties prenantes dans cette évolution et ces enjeux, et différents travaux sont menés afin de poursuivre l'adaptation de l'offre aux besoins des jeunes dans le cadre du CPOM défini, tels que :

- La poursuite du déploiement du logiciel de dossier unique OGIRYS,
- L'accueil des jeunes de plus de 14 ans ayant une orientation plutôt préprofessionnelle,
- Développer des temps de formation pour adapter les accompagnements proposés aux jeunes, et rester proactif, notamment en lien avec l'évolution du public accueilli qui présente des troubles de plus en plus complexes,
- Ajuster la restructuration des groupes en section,
- Continuer la démarche d'actualisation des outils de la loi 2002-2.

- Perspectives 2026 :

Pour répondre à ces enjeux et poursuivre la transformation de l'offre, l'établissement devra, en parallèle des chantiers associatifs :

- Développer des ateliers pré-professionnels et un réseau professionnel sur le territoire pour multiplier la réalisation de stages accompagnés,
- Réfléchir à la mobilité des professionnels vers l'extérieur pour favoriser l'inclusion des jeunes dans les dispositifs de droit commun de manière plutôt individuelle (en sus des activités sportives et/ou culturelles collectives réalisées...)
- Porter une analyse et réflexion sur les besoins en accueil de nuit et définir des modalités d'ouverture de l'internat suivant les besoins,
- Faire un état des lieux du bâti et des besoins en lien avec les perspectives d'évolution du DAME pour programmer le réaménagement et/ou la répartition des locaux,
- Sécuriser le suivi budgétaire à la suite de la dissociation du budget du Service Relais,
- Continuer à travailler sur l'harmonisation des pratiques au sein du DAME PEP 45.